



CHARTRE DES DONS

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez faire un don de livres à notre médiathèque et nous vous en remercions.

Nous attirons cependant votre attention sur le fait que nous ne pouvons accepter tous les dons. En effet, seuls les ouvrages que nous aurions été susceptibles d'acheter, présentant un intérêt pour nos collections, seront mis à disposition du public.

Nous acceptons les dons selon les critères suivants :

- Éditions récentes : romans, documentaires au contenu actuel, BD, ouvrages pour la jeunesse
- Livres en bon état : couverture propre, pas de pages jaunies, ni cornées, ni de textes soulignés

Nous ne pouvons accepter :

- les éditions anciennes ou démodées
- les revues et les quotidiens
- les manuels scolaires ou professionnels
- les livres-audio, les DVD, auxquels sont attachés des droits de prêt payants.
- les ouvrages détériorés

Chaque don déposé n'est plus la propriété du donneur.

Nous nous réservons le droit, suivant l'état, l'intérêt de leur contenu, de les conserver, de les refuser ou de les transformer en papier recyclé.

Nous vous remercions beaucoup pour votre geste et pour votre compréhension.

Je soussigné(e).....

Demeurant au
..... Code Postal.....

Ville.....

N° de téléphone :

Courriel :
.....

Souhaite remettre gracieusement à la Médiathèque du Rhin des documents et déclare avoir pris connaissance de la charte des dons qui lui a été remise.

Rosenau le

Signature du donateur :